

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

**DELIBERATION n° 2026-04-04**

Nbre de Conseillers en exercice 15  
Présents 13  
Votants 13

**OBJET** : DESIGNATION DES  
DELEGUES AU SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMENAGEMENT DE LA SAYE,  
DU GALOSTRE ET DU LARY

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars 2026, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François JOYÉ.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026

PRESENTS :; CHASSIN Franck ; COURJAUD Thierry ; Dominique DIDIER ; DUPUY Elodie ; FEBVIN Marie-Pascale ; GENAIN Jean-Pierre ; HERAUD Claudine ; JOYÉ Jean-François ; LAMBERT Régine ; LIMOUZIN Sandrine ; METTE VIALATTE Séverine ; SOPENA Patrice ; ZOCCO Jonathan ;

ABSENTS-EXCUSES : BOTTERO Aurélie ; SICAUD Geoffrey.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : HERAUD Claudine

Il est demandé aux communes de désigner 2 délégués titulaires et 1 suppléant pour le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer :

**Délégués Titulaires**

- Patrice SOPENA
- Dominique DIDIER

**Suppléant :**

- Franck CHASSIN

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 31/03/2026

Jean-François JOYÉ  
Maire



Secrétaire de séance  
HERAUD Claudine

Affiché le : 07 AVR. 2026

Transmis au représentant de l'état 07 AVR. 2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

2026-



ID : 033-213301518-20260327-2026\_04\_04-DE

